

# Le Partenariat Afrique-Europe pour l'énergie



Le Partenariat Afrique-Europe pour l'énergie constitue un cadre à long terme de dialogue politique et de coopération sur les questions énergétiques plus structurés qui revêtent une importance stratégique pour l'Afrique et pour l'Europe, notamment la sécurité énergétique et l'accès à l'énergie. Via ce partenariat, l'Afrique et l'Europe élaboreront une vision commune et une approche commune pour aborder la réalité géopolitique, économique et écologique actuelle, qui évolue rapidement, ainsi que les défis énergétiques du 21<sup>e</sup> siècle.

Il est urgent d'encourager les efforts de l'Afrique pour augmenter les investissements dans le secteur de l'énergie et renforcer l'accès aux services énergétiques. Cette contribution est vitale pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne dans leur lutte pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La coopération dans le secteur de l'énergie fait partie de la Stratégie conjointe UE Afrique et vient s'ajouter aux structures et aux initiatives communautaires existantes, telles que le Partenariat euro-africain en matière d'infrastructures. Il vise également à compléter des initiatives internationales, telles que le cadre d'investissement pour une énergie propre de la Banque mondiale (CEIF) et le consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA).

Ce partenariat Afrique-Europe abordera les questions énergétiques à tous les niveaux (local, national, régional, continental et mondial) et mobilisera des ressources accrues pour soutenir le développement du secteur de l'énergie en Afrique. Ses priorités comprennent:

- le renforcement du dialogue UE-Afrique sur l'accès aux services énergétiques et sur la sécurité énergétique;
- l'augmentation des investissements dans les infrastructures énergétiques, notamment les interconnexions, les énergies renouvelables et durables et l'amélioration de l'efficacité énergétique;
- la meilleure gestion des ressources énergétiques, notamment une utilisation des ressources basées sur le pétrole et le gaz qui soit davantage orientée vers le développement durable;
- l'encouragement à la transparence;
- la promotion de capacités techniques et d'un cadre habilitant;
- la prise en considération du changement climatique dans la coopération au développement énergétique.

# énergies renouvelables



## Renforcement du dialogue UE-Afrique

L'Afrique et l'UE se sont engagées à maintenir un dialogue constant dans le secteur de l'énergie, avec pour objectif global de parvenir à un accès à des services énergétiques sûrs, fiables, abordables, diversifiés, respectueux du climat et produits de manière durable. Les partenaires reconnaissent que ces objectifs exigent une approche par pays, accompagnée d'une coordination régionale et continentale.

La première étape en vue d'atteindre ces objectifs sera l'augmentation de la capacité du secrétariat de l'Initiative Énergie de l'UE (EUEI). Par ailleurs, une réunion de haut niveau entre l'Afrique et l'UE aura lieu tous les deux ans et sera soutenue par des réunions régulières entre les agences africaines et européennes, les donateurs émergents, le secteur privé et la société civile.

## Augmentation de l'investissement, promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Une augmentation considérable de l'investissement dans les infrastructures et les services énergétiques est cruciale en vue de maintenir et d'accélérer la croissance économique et le progrès social (les connexions transfrontalières, par exemple, afin d'augmenter le commerce et la sécurité énergétique). L'Afrique dispose d'un potentiel énergétique énorme aussi bien en sources d'énergie fossiles que renouvelables. L'amélioration de l'efficacité énergétique est la clé (du côté de l'offre comme de la demande), ainsi que l'utilisation de toutes les formes d'énergie renouvelable, notamment la biomasse et les énergies hydroélectrique, géothermique, solaire et éolienne.

Un accroissement de l'investissement du secteur privé est nécessaire. Le Partenariat pour l'énergie est conçu pour promouvoir les entreprises locales (y compris via des partenariats public-privé) notamment pour les petits projets qui visent un accroissement de l'accès à l'énergie via l'utilisation de tous les types de technologie efficaces, propres et durables. Les méthodes de financement et de garantie innovantes disponibles seront examinées et promues.

## Amélioration de la gestion des ressources énergétiques

Les revenus provenant de l'extraction de ressources naturelles (gérés correctement et de manière responsable) pourraient accélérer le développement et encourager une croissance favorable aux pauvres. Dans le cadre du Partenariat pour l'énergie, les partenaires africains seront encouragés et soutenus afin d'augmenter le flux de revenus du secteur énergétique en faveur du développement économique et social. Ils recevront également de l'aide afin de mobiliser des fonds provenant de nouvelles sources, notamment des consommateurs d'énergie, des fonds de solidarité pour le pétrole et des investisseurs privés africains ou étrangers.

dialogue



### **Promotion de la transparence**

La transparence constitue un élément essentiel d'une gestion des revenus orientée vers le développement et d'une amélioration de l'environnement des entreprises. Dans le cadre de ce Partenariat pour l'énergie, les gouvernements africains et leurs institutions recevront du soutien pour améliorer la transparence de leurs processus de décision et de leurs négociations avec les industries extractives étrangères.

Les gouvernements et les entreprises seront encouragés à respecter les normes de l'initiative pour la transparence du secteur des industries extractives (EITI). Les institutions financières européennes et celles basées en Europe seront encouragées à adhérer aux principes d'Équateur et à appliquer les normes de la Société financière internationale (IFI) sur la transparence des paiements et des contrats dans le secteur de l'extraction.

### **Renforcement des capacités et d'un cadre habilitant**

Le Partenariat pour l'énergie soutiendra les efforts africains en vue de créer l'environnement réglementaire, fiscal et juridique nécessaire pour attirer les investissements privés et les opérations et les capitaux à risque. Le transfert de technologies sera encouragé et l'accent sera mis sur des technologies abordables et adaptées au milieu local.

### **Considération régulière du changement climatique**

Ce partenariat dans le secteur de l'énergie soutiendra et renforcera les capacités des pays partenaires africains à s'adapter au changement climatique dans le secteur de l'énergie et à en atténuer les impacts. Les partenaires de développement de l'UE s'engagent à trouver des moyens pour protéger les efforts de développement du changement climatique. Ils soutiendront également l'Afrique dans son effort de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, notamment via l'utilisation efficace et durable de la biomasse en vue de réduire les émissions dues au déboisement.

Le partenariat vise aussi prioritairement le renforcement de la capacité des pays africains à tirer profit du mécanisme de développement propre (CDM) et à traiter le problème du dégazage et du gaz brûlé en torchère régulier en Afrique.

# transparence



Ces fiches sont publiées par l'Unité Information et Communication de la Direction générale du Développement et des relations avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de la Commission européenne.

**ADRESSE POSTALE**

Rue de la Loi 200  
B-1049 Bruxelles

Fax: +32 2 299 25 25

E-mail: [DEV-A4-FMB@ec.europa.eu](mailto:DEV-A4-FMB@ec.europa.eu)

<http://ec.europa.eu/development>

<http://www.euei.org>

[http://ec.europa.eu/development/Geographical/europe-cares/africa/partnership\\_en.html](http://ec.europa.eu/development/Geographical/europe-cares/africa/partnership_en.html)